
Adresse de la société populaire de la Ferté-Loupierre (Yonne) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la Ferté-Loupierre (Yonne) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 351-352;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25709_t1_0351_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

oseroit s'opposer au maintien de la République; par ce moyen tu operera le bonheur du peuple, et la liberté triomphera ».

SOUTHON (secré.); PERDRIX (secré.). SOUTHON (présid.).

3

Le directoire du département du Bas-Rhin félicite la Convention nationale sur le décret par lequel elle déclare que le Peuple français reconnoît l'existence de l'Etre-Suprême. « Nier « cette vérité, dit-il, c'est outrager la nature; « c'est ôter au courage et à la vertu ses plus « belles espérances; c'est établir en principe la « corruption et tous les forfaits; c'est vouloir « détruire la République, dont les bases sont « assises sur la pureté des mœurs: c'étoit le « crime des Hébert et de ses complices; c'est « celui de tout ennemi de la révolution. » Il termine par inviter la Convention à livrer une guerre à mort aux factions et aux vices.

Mention honorable, insertion au Bulletin (1).

[Strasbourg, 5 prair. II] (2).

« Dans l'ancien régime, lorsque le peuple était opprimé, la vertu persécutée et le crime triomphant, il était excusable peut-être qu'une ame sensible doutât quelque fois de l'existence d'un Dieu. Mais quand les hommes ont repris leurs droits, quand la tyrannie est étouffée et que la liberté s'élève majestueusement sur les débris du despotisme et des vices, n'ir un être Suprême, c'est outrager la nature, c'est ôter au courage et à la vertu ses plus belles espérances et ses récompenses les plus douces. C'est établir en principes la corruption et tous les forfaits; c'est vouloir détruire la République dont les bases sont assises sur la pureté des mœurs.

C'était le crime des hébert et de ses complices; c'est celui de tout ennemi de la Révolution.

Il n'appartenait qu'à la Montagne de pulvériser un système aussi funeste, aussi subversif de l'ordre social; elle seule pouvait avec dignité proclamer l'Etre-Eternel.

Continués, Citoyens Représentans a livrer des combats à mort aux factions et aux vices. Ce même Eternel auquel vous venez de rendre un témoignage aussi solennel, vous attend au terme de vos glorieux travaux, et déjà ses augustes mains préparent ses récompenses dues aux bienfaiteurs du monde.

Quant à nous, dans la sphère étroite qui nous entoure, nous ne pouvons que bénir votre mémoire, et imiter vos vertus. »

[7 signatures illisibles].

4

La société populaire de la Ferté-Loupierre, district de Joigny, département de l'Yonne, témoigne son admiration et sa reconnaissance

(1) P.V., XL, 359. B¹¹, 21 mess. (1^{er} suppl.).
(2) C 308, pl. 1198, n. 13.

à la Convention nationale, sur tous ses glorieux travaux, et particulièrement sur son décret qui proclame l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'âme. Elle invite les législateurs à rester à leur poste, jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit consolidé, et renouvelé entre leurs mains le serment de vivre libre ou de mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Ferté-Loupierre, au présid. de la Conv.; 8 prair. II] (2).

La Société populaire établie en cette commune, me charge de te faire passer ci-joint l'acte de félicitation quelle a dressé dans la séance de quintidi dernier, pour rendre à la Convention Nationale le sincere hommage qui lui est du.

Je te prie d'en faire connoître toute l'energie, et de la présente [r] comme le tribut le mieux mérité, et de nos sentimens, et de toutes nos facultées. S. et F. ».

MORÉ (présid.).

[La Ferté-Loupierre, s.d.].

« Législateurs,

La Société populaire de la Ferté-Loupierre, jalouse de joindre sa voix à celle de la reconnaissance publique, vous présente son acte de félicitation; elle ne cesse d'être penetrée des bienfaits, que dispensent votre sagesse et votre courage, sur la Nation Française.

En effet, vos glorieux travaux, sont cette egide impenetrable, a l'abri de laquelle se forme avec succès un gouvernement digne d'un peuple généreux et libre, c'est d'après eux que le despotisme a été terrassé, que la superstition fuit comme l'ombre, que les traitres disparaissent du sol de la liberté, que le patriote rassuré apprend a tout braver en faveur de sa patrie; enfin c'est d'après eux, qu'une lumiere saintement républicaine, précurseur immediat de la justice et de l'égalité qui plannent sur nous, s'étend, éclaire et vivifie notre hemisphère.

Sans doute l'univers étonné, impatient de suivre nos traces, permettra bientôt à la raison, de faire sur les mœurs de tous les hommes, les conquêtes rapides et vaillantes qu'elle a fait sur nous.

Restez, législateurs, restez à vos postes, comme les colonnes inebranlables d'un ouvrage parfait; continuez a déjouer tous les complots, qui trop malheureusement nous environnent, jetez du haut de cette montagne formidable, ce coup d'œil rapide, qui glace le coupable et protège l'innocent, et confondez cet esprit, malveillant, autant que malfaisant, qui nous couvrant d'un ridicule atheïsme, s'efforçoit de rendre le peuple français, l'opprobre du genre humain.

Que dira t'on a présent pour engourdir l'esprit public? De quelle nouvelle sceleratesse se servira t'on pour tromper le citoyen tranquillement raisonnable? Il n'est plus de moyen de perversité, non, il n'en est plus. La fête de l'éternel, l'immortalité de l'âme, cette recom-

(1) P.V., XL, 359. B¹¹, 21 mess. (1^{er} suppl.).
(2) C 309, pl. 1206, p. 34.

pense et cette punition attachée aux actions des hommes, sont tout autant de terribles écueils contre lesquels les armes des tyrans viendront se pulvriser.

L'éternel, cet être suprême, que la France république (sic) a toujours reconnu, a toujours adoré sans superstition et sans momerie, est bien le protecteur visible de nos efforts pour l'affermissement de la liberté. A t'on l'exemple d'une apparence de révolte si généralement bonne ? Cesse donc ! vil esclave, ennemi méprisable de notre révolution, Cesse ! de te croire le seul auteur de cette immensité de merveilles, que tu ne fais servir qu'à tes crimes, et qui est pour nous des moyens intarissables de gratitude et de bonheur.

Legislateurs ! il est sans doute des criminels cachés, qui se couvrants d'un manteau perfide, travaillent sourdement à déchirer leur pays. Tout moyen pour y parvenir leur paraît excellent. Le scelerat est en cela d'autant plus sûrement meurtrier, qu'il trouve le secret de glisser son poison, sans qu'on s'en aperçoive. Mais l'œil surveillant de la Convention, saura bien, tôt ou tard, le distinguer de la foule, et alors frapés ! que le tranchant de la justice diminuée du genre humain l'individu qui voudroit redonner des fers à un peuple qui a su les briser.

Que pourront à jamais ces forces injustement coalisées ? Que pourront elles contre une nation magnanimité qui veut jouir de ses droits, et qui en trouve la certitude dans la confiance qu'elle a à ses représentants ? Oui législateurs notre confiance est entière : les sacrifices que vous faites sans cesse pour notre félicité, nous pénétrent ; il n'en est point de sacrifice, n'en doutez pas, que le françois ne fasse avec activité, pour suivre dignement votre exemple, il n'en est point, qu'il ne mette en œuvre, pour anéantir autant qu'il est en lui, toutes les monstruosités d'une politique empoisonnée, il n'est rien enfin, qu'il ne conçoive et qu'il n'entreprene pour soutenir, pour augmenter les armées des héros qui ne cessent de bien mériter de la patrie, en defendant courageusement nos foyers.

Pour nous veillant sans cesse sur nos environs, nous nous employons avec acharnement et délectation à tout ce qui peut consolider l'affermissement de la République, cela seul fait notre cher et unique ouvrage, et pourrons nous n'être pas flatté de vous présenter notre acte de félicitation ? puisqu'il est suivi du serment unanime que nous renouvelons de vivre libre ou mourir.

Ce sont les hommages et les sentimens républicains des membres composants la société populaire de la Ferté Loupierre. »

MORÉ (présid), BRUYERE (secrétaire).

5

La société populaire de Mirande et celle de Milly (1) félicitent la Convention nationale sur les décrets du 18 Floréal et 22 Prairial, l'invitent à continuer de lancer la foudre du haut de la Montagne, que les ennemis de notre

liberté n'osent envisager qu'en frémissant, et l'invitent à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Sté popul. de Mirande à la Conv.; 29 prair. II] (2).

« Représentants du peuple français

Vous avez reconnu l'existence de l'être suprême, et l'immortalité de l'âme.

Ce décret sublime, base éternelle de notre révolution, a mis partout la justice et la vertu à l'ordre du jour. Il a porté la rage du désespoir dans l'âme des conspirateurs; dans celle de l'homme probe et juste, le courage et la sérénité. C'en est donc fait, la malveillance ne s'agitera plus pour redonner des fers au peuple, en corrompant les mœurs. Le sceau de l'immortalité va consacrer chaque jour, sur la colonne du panthéon, les grands actes d'héroïsme; dans l'histoire des actions d'un autre genre, qui n'honnorent pas moins l'humanité.

Mais il vous restoit à venger le peuple, de tous les attentats de ses ennemis; et c'est ce que vous avez fait par loi du 22 prairial. Par elle, tous les coupables sont glacés d'effroi; elle rassure l'homme de bien, dont la conscience est toujours pure.

Grâces immortelles vous soient rendues, législateurs français ! Continuez vos glorieux travaux, jusqu'à ce que des bases inébranlables répondent au peuple de son bonheur; continuez de lancer la foudre vengeresse, du haut de cette montagne, vers laquelle ses ennemis osent à peine porter leurs regards impurs. Songez que la liberté et la tyrannie sont encore aux prises, et que la liberté s'attend à triompher par votre constance; songez qu'elle ne sera bien satisfaite, que lorsque son empire s'étendra sur tout l'univers. Vive la République une, indissoluble et impérissable. S. et F. ».

ABEILHÉ (secret.), CAMPARDON (secret.), BURON cadet (secret.) [et une signature illisible].

[La Sté popul. de Milly à la Conv.; 10 mess. II].

« Citoyens Représentants

Une faction impie et scélérat vouloit établir un mode de gouvernement dont la base étoit l'athéisme et l'immoralité, déjà nos ennemis intérieurs et extérieurs favorisés par cette horde soudoyée levoient une tête altière. C'est à toy puissant génie de la France, sentinelle de la montagne que la République doit encore son salut. Parlés dignes représentants, les sans culottes de Milly ironnt vous servir de remparts, vous êtes chers à leurs cœurs, rendés les heureux en les mettant à même de vous marquer leur attachement et leur reconnaissance. Fidèles aux loix, ils seront fermes et inébranlables comme la montagne que vous habitez, simples comme la nature, la vertu et la probité seront toujours à l'ordre du jour chez eux. Qu'un fer vengeur coupe le fil des jours des assassins parricides et complices qui ont attenté à ceux de leurs amis, de leurs pères. Continuez vos travaux, votre zèle patriotique nous en est garant; et comptés sur celui des sans culot-

(1) P.V., XL, 359. B¹⁴, 21 mess. (1^{er} suppl').

(2) C 309, pl. 1206, p. 31 et 32.